



RAPPORT FINAL

ÉVALUATION DES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES DE PRÉPARATION ET DE RÉSILIENCE FACE AUX DÉSASTRES

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
1. CONTEXTE GÉNÉRAL ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION.....	10
2. PORTÉE ET CHAMP DE L'ÉVALUATION NATIONALE	11
2.1. Couverture géographique.....	11
3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	12
3.1. Objectif général.....	12
3.2. Objectifs spécifiques.....	12
4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION	12
4.1. Approche générale	12
4.2. Analyse quantitative.....	13
4.3. Analyse qualitative.....	14
5. CADRE ANALYTIQUE DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE.....	14
6. FINALITÉ DE L'ÉVALUATION.....	15
7. DISPOSITIF METHODOLOGIQUE DETAILLE DE L'EVALUATION NATIONALE	15
7.1. Approche méthodologique mixte et triangulation	16
8. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE ET SELECTION DES SITES D'ETUDE	16
8.1. Groupes cibles et parties prenantes consultées	16
8.2. Outils de collecte des données	17
8.3. Discussions communautaires et observations de terrain.....	17
9. CADRE D'ANALYSE DES DONNEES.....	18
10. LIMITES DE L'EVALUATION.....	18
11. UTILISATION ET VALORISATION DES RESULTATS.....	19
12. RESULTATS DE L'EVALUATION D'ANALYSE PAR DEPARTEMENT	20
12.1. Département de l'Ouest	20
12.2. Département du Sud.....	20

12.3. Département du Centre	21
12.4. Département de l'Artibonite	21
12.5. Département du Nord.....	22
13. LECTURE TRANSVERSALE DES RESULTATS TERRITORIAUX.....	22
14. INDICATEURS ET NIVEAUX DE RESILIENCE COMMUNAUTAIRE.....	23
14.1. Capacités de préparation	23
14.2. Capacités organisationnelles et gouvernance communautaire.....	23
14.3. Coordination institutionnelle	24
14.4. Capacités d'adaptation et de transformation.....	24
15. ANALYSE DES ECARTS DE RESILIENCE ENTRE TERRITOIRES	24
16. CONCLUSION STRATEGIQUE NATIONALE	25
17. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET RECOMMANDATIONS NATIONALES	25
ANNEXE 1 : Les Indicateurs	27
A. Réduction de la mortalité liée aux catastrophes.....	27
B. Réduction du nombre de personnes affectées	27
C. Réduction des pertes économiques directes.....	27
D. Réduction des dommages aux infrastructures et services essentiels	28
E. Stratégies nationales et locales de réduction des risques	28
F. Coopération internationale et appui	29
G. Systèmes d'alerte précoce et information	29
ANNEXE 2 – MATRICE DE SUIVI-ÉVALUATION (S&E) OPÉRATIONNELLE DGPC	30
ANNEXE 3 – MATRICE DES RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION	31
ANNEXE 4 – CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE.....	32
ANNEXE 5 – TYPOLOGIE DES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES ÉVALUÉS	33
ANNEXE 6 – INDICATEURS DE GENRE, ÂGE ET INCLUSION	34
ANNEXE 7 – INDICE SYNTHÉTIQUE DE RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE (ISRC).	35
ANNEXE 8 – CALENDRIER INDICATIF DE MISE EN ŒUVRE (36 MOIS)	36
<i>ANNEXE 9 – CONFORMITÉ AVEC LES PRIORITÉS DU CADRE DE SENDAI</i>	37

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ARC-D :	Analyse de la Résilience des Communautés aux Désastres
BNGRC :	Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes
CAH :	Cadre d'Action de Hyogo
CBO :	Community-Based Organization
CCPC :	Comité Communal de Protection Civile
CDEMA :	Caribbean Disaster Emergency Management Agency
CNGRC :	Comité National de Gestion des Risques et des Catastrophes
CLPC :	Comité Local de Protection Civile
CNIGS :	Centre National de l'Information Géo-Spatiale
COUD :	Centre d'Opérations d'Urgence Départemental
COUC :	Centre d'Opérations d'Urgence Communal
COUN :	Centre d'Opérations d'Urgence National
CRS :	Catholic Relief Services
DDR :	Disaster Risk Reduction
DGPC :	Direction Générale de la Protection Civile
DINEPA :	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DRR :	Disaster Risk Reduction
EHP :	Établissement Humain Précaire
EWS :	Early Warning System
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GBV :	Gender-Based Violence
GRC :	Gestion des Risques et des Catastrophes
GPS :	Global Positioning System
HCT :	Humanitarian Country Team
HIMO :	Haute Intensité de Main-d'Œuvre
IASC :	Inter-Agency Standing Committee
IFRC :	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IHSI :	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INFP :	Institut National de Formation Professionnelle
ISRC :	Indice Synthétique de Résilience Communautaire
MARNDR :	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MEF :	Ministère de l'Économie et des Finances
MICT :	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MSPP :	Ministère de la Santé Publique et de la Population
NFI :	Non-Food Items
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OCHA :	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ONG :	Organisation Non Gouvernementale

OSC :	Organisation de la Société Civile
PDI :	Personnes Déplacées Internes
PDR :	Plan de Développement Rural
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNGRD :	Plan National de Gestion des Risques et des Désastres
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RRC :	Réduction des Risques de Catastrophes
SDGs :	Sustainable Development Goals
S&E :	Suivi et Évaluation
SENDAI :	Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes 2015–2030
SIG :	Système d’Information Géographique
SNGRC :	Système National de Gestion des Risques et des Catastrophes
SNGRD :	Système National de Gestion des Risques et des Désastres
UNDRR :	Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
WASH :	Water, Sanitation and Hygiene
WFP / PAM :	Programme Alimentaire Mondial

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

La République d'Haïti est confrontée à une exposition structurelle et récurrente aux risques naturels et climatiques, dans un contexte marqué par des vulnérabilités socio-économiques profondes, une urbanisation rapide et majoritairement non planifiée, une dégradation environnementale avancée et des capacités institutionnelles limitées. Selon les données consolidées de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), de l'IHSI et des partenaires techniques, plus de 96 % de la population haïtienne vit dans des zones exposées à au moins deux aléas majeurs, notamment les inondations, les tempêtes tropicales et les séismes. Entre 2010 et 2024, les catastrophes naturelles ont affecté plus de 6 millions de personnes et engendré des pertes économiques cumulées estimées à plus de 8 milliards de dollars américains, soit l'équivalent de plusieurs années de budget national.

Les inondations et les phénomènes cycloniques représentent plus de 60 % des événements enregistrés au sein du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD), avec des impacts particulièrement marqués dans les zones urbaines densément peuplées, notamment dans le département de l'Ouest, ainsi que dans les principaux bassins agricoles du pays, en particulier l'Artibonite. Cette situation accentue l'insécurité humaine, fragilise les moyens de subsistance et compromet durablement les efforts de développement et de stabilisation territoriale.

Dans ce contexte de vulnérabilité structurelle, les communautés locales jouent un rôle central et irremplaçable dans la gestion des risques et des désastres. Les données issues de l'évaluation indiquent que près de 70 % des premières actions de réponse lors des catastrophes, évacuation des personnes vulnérables, premiers secours, hébergement temporaire, diffusion d'informations de prévention, sont assurées par des acteurs communautaires avant toute intervention institutionnelle structurée. Le pays compte environ 1 200 Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) officiellement reconnus, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers d'organisations communautaires de base et de réseaux informels de solidarité.

La présente évaluation nationale des mécanismes communautaires de préparation et de résilience face aux désastres en Haïti a été conduite afin de produire un diagnostic approfondi, comparatif et multidimensionnel des capacités communautaires existantes. Elle analyse leurs modes de fonctionnement réels, leur niveau de préparation, leurs interactions avec les institutions publiques et les contraintes structurelles qui influencent leur efficacité. L'objectif est d'éclairer la prise de décision stratégique de l'État haïtien, de renforcer la cohérence des politiques publiques de gestion des risques et d'orienter la conception de programmes structurants de renforcement de la résilience communautaire.

L'évaluation a couvert cinq départements représentatifs de la diversité des profils de risques et des contextes de vulnérabilité du territoire national : l'Ouest, le Sud, le Centre, l'Artibonite et le Nord. Ces départements présentent des configurations contrastées en termes d'exposition aux aléas, de

densité démographique et de capacités institutionnelles. Cette couverture territoriale a permis de dégager des tendances communes à l'échelle nationale, tout en mettant en évidence des écarts significatifs de préparation et de résilience entre les territoires.

Sur le plan méthodologique, l'évaluation repose sur une approche mixte, combinant analyses quantitatives et investigations qualitatives, appliquée à un échantillon consolidé de 250 communautés. Les outils mobilisés incluent une revue documentaire approfondie, des entretiens semi-structurés avec des acteurs institutionnels et communautaires, des discussions de groupes communautaires et des observations directes de terrain. La triangulation méthodologique a permis de renforcer la validité des résultats et de réduire les biais liés à une source unique d'information.

Les résultats mettent en évidence une forte capacité de mobilisation communautaire en situation de crise, soutenue par un capital social important et des réseaux de solidarité actifs. Toutefois, ils révèlent également des faiblesses structurelles majeures. À l'échelle nationale, seulement 36,8 % des communautés évaluées disposent d'un CLPC fonctionnel, 28,4 % disposent d'un plan communautaire formalisé de gestion des risques, et 24,4 % ont bénéficié d'une formation structurée au cours des trois dernières années. En outre, 64,8 % des communautés dépendent principalement de mécanismes informels d'alerte précoce.

L'Indice de Préparation Communautaire (IPC) calculé dans le cadre de l'évaluation s'établit à 0,31, traduisant un niveau de préparation globalement faible. L'Indice de Résilience Communautaire (IRC) national est estimé à 0,42, reflétant une résilience principalement fondée sur des capacités absorbantes élevées (0,62), mais pénalisée par la faiblesse des capacités adaptatives (0,41) et transformatrices (0,22). Moins de 8 % des communautés évaluées présentent un niveau de résilience élevé, tandis que 32,8 % se situent dans une catégorie de résilience faible.

Ces constats appellent à un repositionnement stratégique de la gestion des risques et des désastres en Haïti, plaçant la résilience communautaire au cœur des politiques publiques. Il apparaît essentiel de renforcer l'institutionnalisation des mécanismes communautaires, d'investir dans le développement des capacités humaines et organisationnelles, et d'améliorer durablement la coordination entre communautés, collectivités territoriales et institutions nationales. La résilience communautaire ne peut être envisagée comme une responsabilité exclusive des communautés, mais comme le résultat d'un partenariat structuré et durable entre l'État, les territoires et les partenaires techniques et financiers.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La République d'Haïti se caractérise par une exposition élevée et persistante aux risques naturels et climatiques, conjuguée à des vulnérabilités structurelles profondes d'ordre socio-économique, institutionnel et environnemental. Selon les estimations consolidées de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et des partenaires internationaux, plus de 11 millions de personnes, soit la quasi-totalité de la population nationale, vivent dans des zones exposées à des aléas multiples, incluant inondations, tempêtes tropicales, sécheresses, glissements de terrain et risques sismiques. Cette exposition structurelle place Haïti parmi les pays les plus vulnérables de la région caraïbienne face aux catastrophes naturelles.

Entre 2010 et 2024, les catastrophes naturelles ont affecté plus de 6 millions de personnes, entraîné des déplacements temporaires ou prolongés pour plusieurs centaines de milliers de ménages et généré des pertes économiques cumulées estimées à plus de 8 milliards de dollars américains. Ces pertes correspondent à une moyenne annuelle de plus de 500 millions USD, représentant un choc macroéconomique récurrent pour un pays dont le produit intérieur brut annuel demeure inférieur à 20 milliards USD. Les inondations et tempêtes tropicales représentent environ 60 à 65 % des événements enregistrés, tandis que les sécheresses et les phénomènes lents contribuent de manière significative à l'insécurité alimentaire et à l'érosion des moyens de subsistance.

Dans ce contexte, les communautés locales constituent le premier maillon opérationnel du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD). Les données issues de l'évaluation montrent que près de 70 % des actions de première réponse lors des catastrophes sont assurées par des mécanismes communautaires avant toute intervention institutionnelle structurée. Ces mécanismes comprennent principalement les Comités Locaux de Protection Civile (CLPC), les organisations communautaires de base (OCB), les réseaux de leaders communautaires, ainsi que des formes informelles de solidarité sociale. À l'échelle nationale, environ 1 200 CLPC sont officiellement recensés, mais leur niveau de fonctionnalité demeure très variable selon les territoires.

C'est dans cette perspective que la Direction Générale de la Protection Civile, sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), a initié la présente Évaluation nationale des mécanismes communautaires de préparation et de résilience face aux désastres en Haïti. L'objectif principal de cette étude est d'analyser de manière approfondie le fonctionnement réel de ces mécanismes, d'identifier leurs forces, leurs limites et leurs écarts de capacités, et de formuler des orientations stratégiques et opérationnelles en vue du renforcement durable de la résilience communautaire et territoriale.

L'évaluation a été conduite dans cinq départements représentatifs de la diversité géographique, démographique et des profils de risques du pays : l'Ouest, le Sud, le Centre, l'Artibonite et le Nord.

Ces départements concentrent ensemble plus de 70 % de la population nationale et couvrent des contextes urbains, périurbains et ruraux exposés à des aléas différenciés. L'échantillon consolidé de l'étude comprend 250 communautés, sélectionnées selon une approche raisonnée et stratifiée, permettant d'analyser les mécanismes communautaires dans des environnements contrastés.

Sur le plan méthodologique, l'évaluation repose sur une approche mixte, combinant analyses quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives ont permis de mesurer des indicateurs clés de préparation et de résilience, tandis que les investigations qualitatives ont permis d'explorer les dynamiques sociales, organisationnelles et institutionnelles sous-jacentes. Les outils mobilisés incluent une revue documentaire approfondie, plus de 300 entretiens semi-structurés, 45 discussions de groupes communautaires et des observations directes de terrain. La triangulation méthodologique a renforcé la robustesse et la crédibilité des résultats.

Les résultats mettent en évidence une mobilisation communautaire élevée en situation de crise, soutenue par un capital social important et des réseaux de solidarité actifs. Toutefois, l'évaluation révèle également des faiblesses structurelles significatives. À l'échelle nationale, seulement 36,8 % des communautés évaluées disposent d'un CLPC jugé fonctionnel, 28,4 % disposent d'un plan communautaire formalisé de gestion des risques, et 24,4 % ont bénéficié d'une formation structurée en gestion des risques au cours des trois dernières années. En outre, 64,8 % des communautés s'appuient principalement sur des mécanismes informels d'alerte précoce, limitant leur capacité d'anticipation.

L'Indice de Préparation Communautaire (IPC), calculé selon la formule :

$$IPC = \frac{\sum_{i=1}^n w_i \times S_i}{\sum_{i=1}^n w_i}$$

où S_i représente le score de chaque dimension de préparation et w_i son poids relatif, s'établit à 0,31, traduisant un niveau de préparation globalement faible. L'Indice de Résilience Communautaire (IRC), intégrant les capacités absorptives, adaptatives et transformatrices, est estimé à 0,42, révélant une résilience principalement adaptative mais peu structurée sur le long terme. Moins de 8 % des communautés présentent un niveau de résilience élevé, tandis que près de 33 % affichent un niveau faible à très faible.

Le rapport souligne ainsi la nécessité de renforcer l'encadrement institutionnel des mécanismes communautaires, de systématiser la formation et l'accompagnement technique, et d'intégrer plus efficacement la gestion des risques dans la gouvernance locale. Les recommandations formulées visent à soutenir la DGPC et le MICT dans l'amélioration de la planification stratégique, la territorialisation des interventions et la conception de programmes communautaires structurants, alignés sur le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD).

1. CONTEXTE GÉNÉRAL ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

La République d'Haïti est confrontée de manière structurelle à une combinaison complexe de risques naturels, climatiques et environnementaux qui affectent durablement la sécurité humaine, les moyens de subsistance et les infrastructures essentielles. Selon les données consolidées de la DGPC, de l'IHSI et des agences spécialisées des Nations Unies, Haïti est exposée à plus de sept types d'aléas majeurs, parmi lesquels les inondations, les tempêtes tropicales, les sécheresses, les glissements de terrain, les séismes et l'érosion côtière. Plus de 96 % du territoire national est considéré comme exposé à au moins deux aléas simultanés, tandis que près de 70 % de la population vit dans des zones classées à risque élevé ou très élevé.

Les inondations constituent l'aléa le plus fréquent, représentant environ 40 % des événements catastrophiques recensés au cours des quinze dernières années. Les tempêtes tropicales et ouragans en représentent environ 25 %, tandis que les sécheresses, bien que moins spectaculaires, affectent de manière chronique les zones rurales et contribuent à l'insécurité alimentaire de plus de 4,9 millions de personnes en période de soudure. À cela s'ajoute le risque sismique majeur, illustré par les séismes de 2010 et 2021, qui ont causé à eux seuls plus de 300 000 décès, des centaines de milliers de blessés et des pertes économiques dépassant 120 % du PIB national pour l'événement de 2010.

Dans ce contexte de vulnérabilité multidimensionnelle, les communautés locales occupent une place centrale dans la gestion des risques et des désastres. Les données issues des évaluations post-catastrophes montrent qu'entre 60 et 75 % des actions de première réponse (évacuations, premiers secours, abris spontanés, entraide communautaire) sont assurées par les communautés elles-mêmes dans les premières 48 à 72 heures suivant un choc. Cette réalité confère aux mécanismes communautaires un rôle stratégique dans la réduction de la mortalité, des pertes humaines et des impacts immédiats des catastrophes.

Cependant, malgré cette contribution essentielle, les capacités de préparation et de résilience des communautés demeurent inégales, fragmentées et insuffisamment structurées. À l'échelle nationale, moins de 40 % des communautés disposent d'un mécanisme communautaire formel reconnu par la DGPC, et parmi celles-ci, moins de la moitié fonctionnent de manière régulière en dehors des périodes de crise. Les mécanismes communautaires opèrent souvent avec des ressources limitées, sans cadre de gouvernance formalisé, sans planification anticipée et avec une articulation institutionnelle variable avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État.

Cette situation limite la capacité du Système National de Gestion des Risques et des Désastres à passer d'une logique majoritairement réactive à une approche préventive et résiliente. Elle réduit également l'efficacité des investissements publics et humanitaires, en raison d'une faible capitalisation des expériences locales et d'une intégration insuffisante des communautés dans la

planification territoriale. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente évaluation nationale, conçue comme un outil stratégique visant à documenter, analyser et renforcer de manière systémique les mécanismes communautaires de préparation et de résilience face aux désastres en Haïti.

2. PORTÉE ET CHAMP DE L'ÉVALUATION NATIONALE

2.1. Couverture géographique

L'évaluation couvre cinq départements représentant une diversité de profils de risques, de contextes socio-économiques et de dynamiques territoriales. Ces départements concentrent ensemble environ 72 % de la population nationale, soit plus de 8 millions de personnes, et enregistrent historiquement plus de 75 % des impacts humains et économiques liés aux catastrophes.

Le département de l'Ouest, qui concentre à lui seul environ 35 à 38 % de la population nationale, présente une exposition élevée aux risques sismiques et aux inondations urbaines. Les données de la DGPC indiquent que près de 60 % des sites d'inondation recensés au niveau national sont situés dans ce département, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Malgré la présence d'un nombre relativement élevé de CLPC, moins de 40 % sont jugés pleinement fonctionnels.

Le département du Sud est classé comme zone à très haut risque cyclonique, avec plus de 80 % des communes exposées aux tempêtes tropicales et aux glissements de terrain. Les catastrophes répétées ont affecté plus d'un ménage sur deux au cours de la dernière décennie, contribuant à une érosion progressive des moyens de subsistance.

Le département du Centre, majoritairement rural, se caractérise par une forte vulnérabilité liée à l'isolement géographique et aux sécheresses récurrentes. Les données montrent que moins de 20 % des communautés rurales y disposent d'un mécanisme communautaire structuré de gestion des risques.

L'Artibonite, principal bassin agricole du pays, assure environ 40 % de la production rizicole nationale, mais est régulièrement touchée par des inondations saisonnières affectant 30 000 à 40 000 ménages agricoles par an.

Enfin, le département du Nord présente une vulnérabilité combinée aux risques sismiques et climatiques, avec près de 50 % des communes classées à faible ou très faible niveau de préparation communautaire.

Cette diversité territoriale permet une analyse comparative fine des mécanismes communautaires et des facteurs influençant la résilience à différentes échelles.

3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

3.1. Objectif général

L'objectif général de l'évaluation est d'analyser de manière approfondie et systématique les mécanismes communautaires de préparation et de résilience face aux désastres en Haïti, afin d'identifier leurs forces, leurs limites structurelles et les leviers d'amélioration nécessaires au renforcement durable de la gouvernance locale de la gestion des risques.

3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'évaluation vise à :

- Identifier et cartographier plus de 1,200 mécanismes communautaires existants, formels et informels, impliqués dans la gestion des risques ;
- Évaluer les capacités de préparation et de réponse de 250 communautés à travers des indicateurs standardisés ;
- Analyser le degré d'intégration institutionnelle des mécanismes communautaires dans le SNGRD ;
- Mesurer les capacités absorptives, adaptatives et transformatrices des communautés ;
- Identifier des pratiques locales efficaces pouvant être reproduites ou mises à l'échelle ;
- Formuler des recommandations opérationnelles alignées sur le PNGRD et les priorités nationales.

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION

4.1. Approche générale

La présente évaluation nationale repose sur une approche méthodologique mixte, combinant des analyses quantitatives et qualitatives afin de produire un diagnostic robuste, multidimensionnel et contextualisé des mécanismes communautaires de préparation et de résilience face aux désastres en Haïti. Cette approche est justifiée par la complexité intrinsèque de la résilience communautaire, qui ne peut être appréhendée exclusivement à travers des indicateurs statistiques ni uniquement par des analyses qualitatives isolées.

L'approche adoptée vise à croiser les données issues de différentes sources et à confronter les perceptions des acteurs aux réalités observées sur le terrain. Elle permet ainsi de réduire les biais méthodologiques, de renforcer la validité interne et externe des résultats et d'assurer une meilleure représentativité des dynamiques territoriales. L'évaluation s'inscrit dans une logique diagnostique et formative, orientée vers l'apprentissage institutionnel et l'aide à la décision stratégique, plutôt que dans une démarche de contrôle ou d'audit des dispositifs existants.

Au total, 250 communautés ont été évaluées à travers les cinq départements ciblés, soit une moyenne de 50 communautés par département, sélectionnées selon des critères d'exposition aux risques, de diversité socio-économique et de présence de mécanismes communautaires. Cette taille d'échantillon permet une analyse comparative pertinente tout en tenant compte des contraintes logistiques et sécuritaires.

4.2. Analyse quantitative

L'analyse quantitative vise à mesurer de manière objective et comparable les capacités de préparation et de résilience communautaire à travers un ensemble d'indicateurs standardisés. Les données quantitatives ont été collectées à l'aide de questionnaires structurés administrés auprès des membres des mécanismes communautaires, des autorités locales et des acteurs institutionnels déconcentrés.

Les principaux indicateurs quantitatifs analysés portent notamment sur :

- l'existence de mécanismes communautaires formels (CLPC, OCB impliquées dans la gestion des risques) ;
- le niveau de fonctionnalité de ces mécanismes (réunions régulières, activités hors crise, coordination institutionnelle) ;
- la disponibilité de plans communautaires de gestion des risques ;
- le niveau de formation des membres (premiers secours, évacuation, alerte précoce) ;
- l'accès aux systèmes d'alerte et à l'information ;
- la disponibilité de ressources matérielles de base (kits de secours, moyens de communication, abris).

Sur les 250 communautés évaluées, les résultats montrent que :

- 68 % disposent d'au moins un mécanisme communautaire identifié ;
- 36,8 % disposent d'un mécanisme jugé fonctionnel de manière régulière ;
- 28,4 % disposent d'un plan communautaire formalisé de gestion des risques ;
- 24,4 % des membres ont bénéficié d'au moins une formation technique au cours des trois dernières années ;
- 64,8 % des communautés s'appuient principalement sur des systèmes d'alerte informels.

A l'échelle nationale, le TPC est estimé à 31,6 %, traduisant un niveau global de préparation faible à modéré.

4.3. Analyse qualitative

L'analyse qualitative constitue un pilier central de l'évaluation. Elle permet d'approfondir la compréhension des dynamiques sociales, organisationnelles et institutionnelles qui sous-tendent les mécanismes communautaires de préparation et de résilience.

Au total, l'évaluation a mobilisé :

- 180 entretiens semi-structurés avec des acteurs institutionnels, communautaires et associatifs ;
- 60 discussions de groupes communautaires, regroupant en moyenne 10 à 15 participants chacune ;
- 250 observations directes réalisées dans les communautés évaluées.

Les entretiens et discussions ont permis d'analyser les perceptions locales des risques, les expériences passées de gestion des catastrophes, les mécanismes informels de solidarité, les dynamiques de leadership communautaire et les relations avec les institutions publiques. Cette approche qualitative a mis en évidence des facteurs non mesurables quantitativement, tels que la confiance sociale, la légitimité des leaders locaux et les rapports de pouvoir, qui influencent fortement l'efficacité des mécanismes communautaires.

5. CADRE ANALYTIQUE DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE

Sur le plan conceptuel, l'évaluation s'inscrit dans une approche de résilience communautaire entendue comme la capacité des communautés à anticiper, absorber, s'adapter et se transformer face aux chocs et aux aléas, tout en préservant leurs fonctions essentielles et leurs moyens de subsistance. Cette définition est alignée sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030) et les référentiels internationaux de gestion des risques.

Le cadre analytique mobilisé s'appuie sur l'approche de l'Analyse de la Résilience des Communautés aux Désastres (ARC-D), qui permet d'appréhender la résilience à travers quatre composantes principales : la compréhension des risques, la gouvernance locale, la réduction des vulnérabilités et la préparation à la réponse et au relèvement.

Un Indice de Résilience Communautaire (IRC) a été construit pour les besoins de l'évaluation, sur une échelle de 0 à 1. À l'échelle nationale, l'IRC moyen est estimé à 0,42, traduisant un niveau de résilience globalement modéré mais fragile. Les capacités absorptives affichent un score moyen de 0,62, les capacités adaptatives de 0,41, tandis que les capacités transformatrices restent faibles, avec un score moyen de 0,22.

6. FINALITÉ DE L'ÉVALUATION

Les résultats de cette évaluation nationale visent à éclairer la prise de décision stratégique des autorités nationales et locales, à renforcer la cohérence des interventions en matière de gestion des risques et à soutenir la conception de programmes structurants de renforcement de la résilience communautaire. Ils constituent un outil de référence pour l'amélioration des politiques publiques, l'optimisation des investissements humanitaires et le renforcement de la gouvernance territoriale des risques.

L'évaluation vise notamment à contribuer à :

- l'amélioration du Plan National de Gestion des Risques et des Désastres ;
- le renforcement du rôle des collectivités territoriales dans la prévention ;
- l'intégration systématique des mécanismes communautaires dans les stratégies nationales ;
- la mobilisation ciblée des partenaires techniques et financiers autour de priorités fondées sur des données probantes.

7. DISPOSITIF METHODOLOGIQUE DETAILLE DE L'EVALUATION NATIONALE

La présente évaluation nationale a été structurée comme une évaluation diagnostique approfondie, visant à analyser de manière systématique les mécanismes communautaires de préparation et de résilience face aux désastres en Haïti. Elle combine une analyse des capacités existantes, des modes de fonctionnement réels des mécanismes communautaires et de leurs interactions avec les institutions publiques, avec une lecture prospective orientée vers le renforcement durable de la résilience communautaire.

Cette approche répond à la nécessité de dépasser une lecture strictement descriptive ou institutionnelle de la gestion des risques, pour intégrer une compréhension fine des dynamiques locales, des contraintes structurelles et des leviers d'amélioration à court, moyen et long termes. L'évaluation s'inscrit ainsi dans une logique d'apprentissage institutionnel et de renforcement stratégique du Système National de Gestion des Risques et des Désastres.

La posture évaluative adoptée repose sur trois principes fondamentaux. Le premier est une approche systémique, considérant les communautés comme des systèmes ouverts, en interaction constante avec des environnements institutionnels, économiques, sociaux et environnementaux. Le second est une approche participative, reconnaissant les communautés non seulement comme objets d'analyse, mais comme actrices centrales de la production de connaissances et de solutions. Le troisième est une approche comparative, permettant d'identifier des tendances nationales tout en tenant compte des spécificités territoriales et contextuelles.

7.1. Approche méthodologique mixte et triangulation

L'évaluation repose sur une approche méthodologique mixte, combinant de manière intégrée des méthodes quantitatives et qualitatives. Ce choix méthodologique est justifié par la complexité de la résilience communautaire, qui résulte de l'interaction de facteurs mesurables (structures, ressources, formation) et de facteurs immatériels (capital social, leadership, confiance, normes sociales).

La triangulation méthodologique constitue un principe central de l'évaluation. Elle a permis de croiser les données issues des questionnaires quantitatifs, des entretiens qualitatifs, des discussions communautaires et des observations directes de terrain. Cette triangulation a renforcé la validité des résultats et permis de réduire les biais liés à une source unique d'information.

À titre illustratif, les données quantitatives indiquent que 36,8 % des communautés disposent d'un mécanisme communautaire fonctionnel, tandis que les données qualitatives révèlent que, dans près de 50 % des cas, cette fonctionnalité repose principalement sur l'engagement individuel de leaders communautaires, sans cadre organisationnel structuré. Ce croisement met en évidence la fragilité de nombreux mécanismes communautaires malgré leur apparente fonctionnalité.

8. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE ET SELECTION DES SITES D'ETUDE

La stratégie d'échantillonnage adoptée est de type raisonné et stratifié, visant à garantir une diversité maximale des contextes étudiés plutôt qu'une représentativité statistique stricte. Ce choix est cohérent avec les objectifs analytiques de l'évaluation, centrés sur la compréhension approfondie des mécanismes communautaires et des dynamiques territoriales.

L'échantillon est composé de 250 communautés, réparties de manière équilibrée entre les cinq départements étudiés. Cette répartition permet de comparer des contextes urbains, périurbains et ruraux, exposés à des aléas multiples et différenciés. Les communautés ont été sélectionnées sur la base de critères combinant exposition récurrente aux risques, densité de population, niveau de vulnérabilité socio-économique et existence présumée de mécanismes communautaires.

La taille de l'échantillon permet une analyse comparative robuste, avec une marge d'erreur estimée à ± 6 % pour les principaux indicateurs nationaux, compte tenu des contraintes opérationnelles et sécuritaires.

8.1. Groupes cibles et parties prenantes consultées

L'évaluation a impliqué un ensemble large et diversifié de parties prenantes, reflétant la pluralité des acteurs engagés dans la gestion communautaire des risques. Les groupes consultés comprennent :

- les membres des Comités Locaux de Protection Civile, représentant environ 45 % des répondants ; les leaders communautaires traditionnels et autorités morales, représentant 22 % des participants ;
- les représentants des organisations communautaires de base, environ 18 % ;
- les femmes et les jeunes, représentant respectivement 38 % et 29 % des participants aux discussions communautaires ;
- les représentants des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, environ 15 % des personnes consultées.

Cette diversité de profils a permis de recueillir des perceptions différenciées du risque, de la préparation et de la résilience, et de mettre en évidence des asymétries de ressources, de pouvoir et d'accès à l'information.

8.2. Outils de collecte des données

La collecte des données s'est appuyée sur une combinaison d'outils complémentaires, conçus pour capter à la fois les dimensions formelles et informelles de la résilience communautaire.

La revue documentaire approfondie a permis d'analyser plus de 120 documents, incluant cadres légaux, stratégies nationales, rapports d'évaluation, études sectorielles et documents de projets. Cette revue a servi de base à l'élaboration des outils de terrain et à la contextualisation des résultats.

Les entretiens semi-structurés ont permis de recueillir des informations approfondies sur le fonctionnement réel des mécanismes communautaires, les modalités de coordination institutionnelle et les contraintes opérationnelles. Les 180 entretiens réalisés ont révélé que près de 70 % des acteurs communautaires estiment manquer d'un accompagnement institutionnel régulier.

Les discussions de groupes communautaires, au nombre de 60, ont permis d'explorer les dynamiques collectives de préparation et de réponse, ainsi que les pratiques informelles de solidarité. Elles ont mis en évidence que plus de 60 % des actions de préparation sont initiées de manière spontanée, sans planification formelle.

Les observations directes de terrain ont permis d'évaluer concrètement l'existence d'outils de préparation, l'état des infrastructures communautaires et les interactions entre communautés et autorités locales.

8.3. Discussions communautaires et observations de terrain

La collecte des données s'est appuyée sur une combinaison d'outils complémentaires, conçus pour capter à la fois les dimensions formelles et informelles de la résilience communautaire.

La revue documentaire approfondie a permis d'analyser plus de 120 documents, incluant cadres légaux, stratégies nationales, rapports d'évaluation, études sectorielles et documents de projets. Cette revue a servi de base à l'élaboration des outils de terrain et à la contextualisation des résultats.

Les entretiens semi-structurés ont permis de recueillir des informations approfondies sur le fonctionnement réel des mécanismes communautaires, les modalités de coordination institutionnelle et les contraintes opérationnelles. Les 180 entretiens réalisés ont révélé que près de 70 % des acteurs communautaires estiment manquer d'un accompagnement institutionnel régulier.

Les discussions de groupes communautaires, au nombre de 60, ont permis d'explorer les dynamiques collectives de préparation et de réponse, ainsi que les pratiques informelles de solidarité. Elles ont mis en évidence que plus de 60 % des actions de préparation sont initiées de manière spontanée, sans planification formelle.

Les observations directes de terrain ont permis d'évaluer concrètement l'existence d'outils de préparation, l'état des infrastructures communautaires et les interactions entre communautés et autorités locales.

9. CADRE D'ANALYSE DES DONNEES

L'analyse des données s'est articulée autour de plusieurs axes transversaux couvrant les capacités de préparation communautaire, les mécanismes d'alerte et d'anticipation, l'organisation et le leadership communautaire, la coordination institutionnelle, les ressources disponibles ainsi que les capacités d'adaptation et de transformation face aux risques. Cette structuration analytique permet d'assurer une lecture cohérente et intégrée des résultats à l'échelle nationale.

Une attention particulière a été accordée à l'analyse comparative entre départements et types de territoires. Cette approche permet d'identifier des tendances communes, des spécificités territoriales et des facteurs contextuels influençant la résilience communautaire, tout en mettant en évidence des modèles de pratiques susceptibles d'être transférés ou adaptés à d'autres contextes.

10. LIMITES DE L'EVALUATION

Comme toute évaluation nationale conduite dans un contexte de vulnérabilités multiples et de contraintes opérationnelles, la présente étude comporte un certain nombre de limites qu'il convient de prendre en compte dans l'interprétation des résultats. Ces limites n'affectent toutefois pas la validité globale du diagnostic, mais appellent à une lecture prudente et contextualisée des données.

La première limite concerne les contraintes temporelles liées à la durée de la collecte des données. La phase de terrain s'est déroulée sur une période de quatre mois, ce qui a permis de couvrir un nombre significatif de communautés, mais n'a pas toujours permis d'observer les mécanismes

communautaires sur des cycles complets de préparation, de crise et de relèvement. Certaines dynamiques observées peuvent ainsi refléter des situations ponctuelles plutôt que des pratiques structurelles.

La seconde limite est liée à l'accessibilité variable de certaines zones, en particulier dans les départements de l'Ouest et du Centre, où des contraintes sécuritaires et logistiques ont restreint l'accès à certaines communautés. Environ 8 % des communautés initialement identifiées n'ont pu être évaluées et ont été remplacées par des communautés présentant des profils de vulnérabilité similaires. Cette substitution a été réalisée de manière méthodologique afin de limiter les biais, mais peut avoir réduit la granularité de l'analyse dans certaines zones.

Une troisième limite concerne la disponibilité inégale des acteurs locaux. Dans près de 15 % des communautés, certains acteurs clés (autorités locales, membres actifs des CLPC) n'étaient pas disponibles au moment de la collecte, ce qui a nécessité de s'appuyer davantage sur des sources secondaires ou des leaders communautaires alternatifs. Cette situation peut avoir influencé la perception de la fonctionnalité de certains mécanismes.

Enfin, le caractère évolutif des contextes de risque, marqué par la multiplication des aléas climatiques et l'instabilité socio-politique, limite la portée temporelle de certains résultats. Les niveaux de préparation et de résilience observés constituent une photographie à un moment donné et doivent être actualisés régulièrement pour rester pertinents.

11. UTILISATION ET VALORISATION DES RESULTATS

Les résultats de la présente évaluation nationale sont destinés à jouer un rôle central dans l'orientation des politiques publiques et des interventions institutionnelles en matière de gestion des risques et des désastres en Haïti. Ils constituent un outil stratégique d'aide à la décision pour la Direction Générale de la Protection Civile, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, ainsi que pour les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers.

À court terme, les résultats permettront de renforcer la planification stratégique de la DGPC, notamment en identifiant les départements et les communautés présentant les niveaux de préparation les plus faibles. Les données issues de l'évaluation montrent que près de 68 % des communautés évaluées nécessitent un appui prioritaire en matière de structuration des mécanismes communautaires, tandis que environ 45 % présentent des lacunes critiques en matière de formation et d'équipement de base.

À moyen terme, l'évaluation vise à appuyer la conception de programmes communautaires structurants, fondés sur des données probantes. Les résultats permettront de cibler les investissements vers les leviers les plus déterminants de la résilience communautaire, notamment le renforcement des capacités humaines, la formalisation des mécanismes communautaires et

l'amélioration de la coordination institutionnelle. À cet égard, l'Indice de Résilience Communautaire pourra servir de référence pour le suivi des progrès et l'évaluation de l'impact des interventions.

À long terme, l'évaluation contribuera au renforcement de la gouvernance territoriale des risques, en favorisant une meilleure intégration de la gestion des risques dans les politiques de développement local. Elle vise également à soutenir le dialogue stratégique avec les partenaires techniques et financiers, en fournissant une base analytique solide pour la mobilisation de ressources et l'alignement des interventions sur les priorités nationales.

12. RESULTATS DE L'EVALUATION D'ANALYSE PAR DEPARTEMENT

12.1. Département de l'Ouest

Le département de l'Ouest concentre environ 35 à 38 % de la population nationale, avec une majorité vivant dans des zones urbaines et périurbaines à forte densité. Selon les données consolidées de la DGPC, près de 60 % des sites d'inondation recensés au niveau national se situent dans ce département, principalement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

L'évaluation montre que, sur les 50 communautés évaluées dans l'Ouest, 78 % disposent d'au moins un mécanisme communautaire identifié, mais seulement 39 % sont jugés pleinement fonctionnels de manière régulière. L'Indice de Résilience Communautaire moyen du département est estimé à 0,44, légèrement supérieur à la moyenne nationale (0,42), en raison d'une meilleure disponibilité relative des structures formelles.

Cependant, les capacités de préparation demeurent limitées. Seules 31 % des communautés disposent d'un plan communautaire formalisé de gestion des risques, et moins de 25 % bénéficient d'un accès structuré à un système d'alerte institutionnel. Les mécanismes communautaires jouent principalement un rôle de mobilisation et de diffusion de l'information en situation d'urgence, mais restent peu impliqués dans la planification préventive.

La coordination institutionnelle est variable. Dans environ 40 % des communes évaluées, des interactions régulières existent entre les mécanismes communautaires, les autorités locales et la Direction Départementale de la Protection Civile. Dans les autres zones, la coordination demeure ponctuelle et réactive, limitant l'efficacité globale de la réponse.

12.2. Département du Sud

Le département du Sud figure parmi les régions les plus exposées aux aléas climatiques, avec plus de 80 % des communes classées à risque cyclonique élevé. Les données post-catastrophes indiquent que plus de 50 % des ménages ont été affectés par au moins un événement majeur au cours des dix dernières années.

Sur les 50 communautés évaluées, 72 % disposent d'un mécanisme communautaire identifié, mais seulement 34 % sont considérés comme fonctionnels en dehors des périodes de crise. L'Indice de Résilience Communautaire moyen est estimé à 0,45, reflétant une forte capacité adaptative développée à travers l'expérience répétée des catastrophes.

Les capacités de préparation reposent principalement sur des pratiques informelles et des savoirs locaux. Seules 26 % des communautés disposent d'un plan formalisé de gestion des risques, et moins de 20 % bénéficient d'un accompagnement institutionnel régulier. La coordination avec les institutions publiques se renforce en période de crise, mais reste faible en phase inter-catastrophe, limitant la consolidation des capacités communautaires.

12.3. Département du Centre

Le département du Centre est majoritairement rural, avec près de 70 % de la population vivant en milieu rural. L'évaluation révèle que, sur les 50 communautés évaluées, seulement 48 % disposent d'un mécanisme communautaire identifié, et moins de 20 % sont jugés fonctionnels de manière régulière.

L'Indice de Résilience Communautaire moyen est estimé à 0,38, l'un des plus faibles parmi les départements étudiés. Cette situation s'explique par l'isolement géographique, le manque de ressources matérielles et l'accès limité aux services institutionnels. Les mécanismes communautaires reposent largement sur des réseaux de solidarité informels et sur le leadership traditionnel.

Malgré ces contraintes, les communautés du Centre démontrent une forte capacité d'adaptation à court terme, notamment à travers l'entraide communautaire. Toutefois, l'absence d'un accompagnement structuré limite la transformation de ces dynamiques en mécanismes durables de résilience.

12.4. Département de l'Artibonite

L'Artibonite assure environ 40 % de la production rizicole nationale et joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire du pays. Les inondations saisonnières affectent régulièrement 30 000 à 40 000 ménages agricoles par an.

Sur les 50 communautés évaluées, 70 % disposent d'un mécanisme communautaire identifié, mais seulement 35 % sont jugés fonctionnels de manière régulière. L'Indice de Résilience Communautaire moyen est estimé à 0,41, proche de la moyenne nationale.

Les mécanismes communautaires sont fortement liés aux cycles agricoles et à la protection des moyens de subsistance. Toutefois, l'absence de planification formelle et de systèmes d'alerte structurés limite leur capacité d'anticipation face à l'intensification des aléas climatiques.

Les capacités de préparation restent cependant limitées par l'absence de planification formelle et de mécanismes d'alerte structurés. Les communautés s'appuient principalement sur l'observation directe des phénomènes naturels et sur l'expérience accumulée. Cette approche empirique, bien qu'efficace à court terme, demeure insuffisante face à l'intensification et à l'imprévisibilité croissantes des aléas climatiques.

La coordination avec les institutions publiques est généralement fonctionnelle en situation d'urgence, mais souffre d'un manque de continuité et de suivi en phase de prévention et de relèvement. Cette situation limite l'intégration de la gestion des risques dans les dynamiques de développement local.

12.5. Département du Nord

Le département du Nord présente une vulnérabilité combinée aux risques sismiques et climatiques. Sur les 50 communautés évaluées, 62 % disposent d'un mécanisme communautaire identifié, mais seulement 30 % sont jugés pleinement fonctionnels.

L'Indice de Résilience Communautaire moyen est estimé à 0,40. Les niveaux de structuration varient fortement selon la présence ou l'absence d'acteurs institutionnels et associatifs. La capitalisation des expériences locales reste faible, limitant la diffusion des bonnes pratiques.

13. LECTURE TRANSVERSALE DES RESULTATS TERRITORIAUX

L'analyse transversale des résultats issus des cinq départements évalués met en évidence des tendances structurelles communes, tout en révélant des disparités territoriales significatives dans les niveaux de préparation et de résilience communautaire face aux désastres en Haïti.

À l'échelle nationale, l'évaluation montre qu'environ 69 % des communautés disposent d'au moins un mécanisme communautaire identifié, qu'il soit formel ou informel. Toutefois, seuls 34 % de ces mécanismes peuvent être considérés comme pleinement fonctionnels de manière régulière, c'est-à-dire actifs en phase de prévention, de préparation et de réponse. Cette proportion chute à moins de 25 % lorsqu'on considère la capacité à maintenir des activités en phase inter-catastrophe.

Une première tendance forte concerne la prépondérance des mécanismes informels de solidarité. Dans l'ensemble des départements, plus de 60 % des actions communautaires de réponse observées reposent sur des initiatives spontanées, portées par des leaders locaux, des réseaux familiaux ou religieux, plutôt que sur des structures institutionnalisées. Cette dynamique constitue un atout majeur en termes de rapidité de mobilisation, mais demeure fragile en l'absence de reconnaissance formelle et de soutien institutionnel.

Une seconde tendance concerne la faiblesse structurelle des capacités de préparation. À l'échelle nationale, seulement 28 % des communautés évaluées disposent d'un plan communautaire formalisé de gestion des risques, et moins de 22 % ont accès à un système d'alerte précoce structuré et relié aux dispositifs institutionnels de la DGPC. Cette situation confirme une approche majoritairement réactive de la gestion des risques, au détriment de l'anticipation et de la prévention.

Enfin, l'analyse transversale met en évidence une coordination institutionnelle discontinue, fortement dépendante des périodes de crise. Environ 55 % des communautés déclarent bénéficier d'un appui institutionnel lors des urgences, contre seulement 27 % en phase de préparation et 18 % en phase de relèvement. Cette discontinuité limite la consolidation des capacités communautaires et la durabilité des interventions.

14. INDICATEURS ET NIVEAUX DE RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

L'évaluation repose sur un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier les niveaux de résilience communautaire selon quatre dimensions principales : préparation, organisation communautaire, coordination institutionnelle et capacités d'adaptation et de transformation.

14.1. Capacités de préparation

Les capacités de préparation constituent le maillon le plus faible de la résilience communautaire en Haïti. Les données montrent que :

- 31 % des communautés disposent d'un mécanisme communautaire identifié de préparation ;
- 28 % disposent d'un plan communautaire de gestion des risques, souvent partiel ou obsolète ;
- 22 % ont accès à un système d'alerte structuré ;
- 19 % bénéficient de formations régulières en gestion des risques.

Ces résultats se traduisent par un indice moyen de préparation nationale estimé à 0,36, indiquant un niveau globalement faible de capacité d'anticipation.

14.2. Capacités organisationnelles et gouvernance communautaire

Les capacités organisationnelles présentent des niveaux contrastés. L'évaluation révèle que :

- 62 % des communautés démontrent une forte capacité de mobilisation sociale en situation de crise ;
- 48 % disposent de leaders communautaires identifiés et reconnus ;

- 29 % disposent de mécanismes formels de prise de décision collective ;
- 17 % appliquent des mécanismes de redevabilité ou de suivi interne.

L'indice moyen de gouvernance communautaire est estimé à **0,48**, traduisant un capital social important mais insuffisamment structuré.

14.3. Coordination institutionnelle

La coordination entre les mécanismes communautaires et les institutions publiques demeure limitée. À l'échelle nationale :

- 35 % des communautés entretiennent des interactions régulières avec les collectivités territoriales ;
- 30 % collaborent de manière ponctuelle avec la DGPC ;
- 21 % sont intégrées dans des dispositifs locaux de planification des risques.

L'indice de coordination institutionnelle est estimé à **0,34**, confirmant la nécessité d'un renforcement structurel des liens entre communautés et institutions.

14.4. Capacités d'adaptation et de transformation

Les capacités d'adaptation à court terme sont relativement élevées, mais les capacités de transformation structurelle restent faibles :

- 64 % des communautés démontrent une capacité d'adaptation après une crise ;
- 27 % tirent des enseignements formalisés des catastrophes passées ;
- 14 % sont engagées dans des initiatives durables de réduction des risques intégrées au développement local.

L'indice de transformation est estimé à 0,29, indiquant un déficit structurel de résilience à long terme.

15. ANALYSE DES ECARTS DE RESILIENCE ENTRE TERRITOIRES

L'analyse comparative des niveaux de résilience communautaire met en évidence des écarts significatifs entre les territoires, reflétant des différences d'exposition aux risques, de densité institutionnelle, de contextes socio-économiques et d'accès aux ressources.

Les territoires urbains et périurbains, notamment dans l'Ouest, présentent des indices de préparation légèrement supérieurs à la moyenne nationale (0,44 contre 0,42), mais demeurent fortement vulnérables en raison de la densité de population, de la précarité et de la complexité des dynamiques sociales. À l'inverse, les zones rurales et enclavées, en particulier dans le Centre,

affichent des indices de préparation plus faibles (0,38), mais compensent partiellement par des réseaux de solidarité plus robustes.

Ces écarts confirment qu'une approche uniforme de renforcement de la résilience serait inefficace. L'évaluation plaide pour une territorialisation des stratégies, tenant compte des profils de risques, des capacités existantes et des dynamiques locales. Les données montrent que les communautés bénéficiant d'un accompagnement institutionnel continu présentent un indice de résilience supérieur de 18 à 22 % par rapport à celles ne bénéficiant que d'interventions ponctuelles.

16. CONCLUSION STRATEGIQUE NATIONALE

La présente évaluation nationale met en évidence le rôle fondamental des communautés dans la gestion des risques et des désastres en Haïti. Les mécanismes communautaires constituent un pilier incontournable du Système National de Gestion des Risques et des Désastres, en raison de leur proximité avec les populations, de leur connaissance fine des territoires et de leur capacité de mobilisation rapide.

Toutefois, l'évaluation révèle que cette résilience repose majoritairement sur des capacités adaptatives et spontanées, soutenues par un capital social important mais insuffisamment consolidées par des dispositifs institutionnels structurés. Moins de 35 % des mécanismes communautaires sont pleinement fonctionnels, et moins de 20 % disposent de capacités durables de préparation et de transformation.

Cette situation expose les communautés à un risque d'essoufflement face à la récurrence et à l'intensification des aléas climatiques et environnementaux, et limite la capacité de l'État à transformer les réponses d'urgence en leviers durables de développement et de réduction des vulnérabilités.

17. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET RECOMMANDATIONS NATIONALES

Sur la base des constats issus de l'évaluation, plusieurs orientations stratégiques s'imposent afin de renforcer durablement la résilience communautaire en Haïti.

Premièrement, il est essentiel de renforcer l'institutionnalisation des mécanismes communautaires, en clarifiant leurs rôles, leurs responsabilités et leurs liens avec les collectivités territoriales et la DGPC. L'objectif est de porter à au moins 60 % la proportion de mécanismes communautaires fonctionnels d'ici cinq ans.

Deuxièmement, la mise en place de programmes nationaux continus de formation apparaît prioritaire. Les données indiquent que les communautés formées régulièrement affichent un indice de résilience supérieur de 25 %. Ces programmes doivent couvrir la planification communautaire, l'alerte précoce, la gestion des abris et le relèvement précoce.

Troisièmement, il est nécessaire de renforcer la coordination interinstitutionnelle et d'intégrer systématiquement les mécanismes communautaires dans la planification locale et nationale de la gestion des risques. L'objectif est de doubler, à moyen terme, la proportion de communautés intégrées aux dispositifs institutionnels formels.

Enfin, la capitalisation des expériences locales et la diffusion des bonnes pratiques doivent être systématisées afin de favoriser l'apprentissage collectif et la mise à l'échelle des initiatives réussies. La résilience communautaire doit être envisagée comme le résultat d'un partenariat structuré et durable entre l'État, les collectivités territoriales, les communautés et les partenaires techniques et financiers.

ANNEXE 1 : Les Indicateurs

A. Réduction de la mortalité liée aux catastrophes

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Réduire substantiellement la mortalité mondiale due aux catastrophes d'ici 2030
Définition UNDRR	Nombre de décès directs attribuables aux catastrophes, par 100 000 habitants
Indicateur national	Taux de mortalité liée aux catastrophes (pour 100 000 hab.)
Baseline Haïti (2010–2024)	≈ 4,8 décès / 100 000 hab.
Cible 2030	≤ 3 décès / 100 000 hab.
Lien communautaire	Efficacité des mécanismes d'alerte, évacuation communautaire, premiers secours
Sources de données	DGPC, MSPP, PDNA, rapports post-désastre
Fréquence de suivi	Annuelle

B. Réduction du nombre de personnes affectées

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Réduire substantiellement le nombre de personnes affectées
Définition UNDRR	Personnes blessées, déplacées, sinistrées ou ayant perdu leurs moyens de subsistance
Indicateur national	Nombre de personnes affectées par an (pour 100 000 hab.)
Baseline Haïti	≈ 450 personnes / 100 000 hab. / an
Cible 2030	≤ 300 / 100 000 hab.
Lien communautaire	Préparation communautaire, abris temporaires, protection des ménages
Sources	DGPC, OIM, DPC départementales
Fréquence	Annuelle

C. Réduction des pertes économiques directes

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Réduire les pertes économiques directes liées aux catastrophes
Définition UNDRR	Pertes économiques directes en proportion du PIB
Indicateur national	Pertes économiques liées aux catastrophes (% du PIB)

Élément	Description officielle
Baseline Haïti	≈ 2–3 % du PIB/an
Cible 2030	≤ 1,5 % du PIB
Lien communautaire	Protection des moyens de subsistance, agriculture résiliente
Sources	MEF, DGPC, PDNA
Fréquence	Post-désastre / annuelle

D. Réduction des dommages aux infrastructures et services essentiels

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Réduire les dommages aux infrastructures critiques
Définition UNDRR	Dommages aux écoles, hôpitaux, routes, réseaux d'eau
Indicateur national	% d'infrastructures critiques endommagées par événement
Baseline Haïti	≈ 35 % dans zones à risque
Cible 2030	≤ 20 %
Lien communautaire	Protection communautaire des infrastructures locales
Sources	MTPTC, MSPP, MENFP, DGPC
Fréquence	Post-désastre

E. Stratégies nationales et locales de réduction des risques

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Augmenter le nombre de pays avec des stratégies RRC
Définition UNDRR	Existence de stratégies nationales et locales alignées Sendai
Indicateur national	% de communes disposant d'un plan RRC aligné
Baseline Haïti	≈ 25 % des communes
Cible 2030	≥ 75 %
Lien communautaire	Intégration des CLPC aux plans communaux
Sources	DGPC, MICT, collectivités
Fréquence	Biennale

F. Coopération internationale et appui

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Renforcer la coopération internationale
Définition UNDRR	Soutien financier, technique et capacitaire
Indicateur national	Montant annuel de l'aide RRC (USD)
Baseline Haïti	Variable ($\approx 80\text{--}120$ M USD/an)
Cible 2030	Augmentation + cohérence programmatique
Lien communautaire	Financement des mécanismes communautaires
Sources	MEF, partenaires techniques
Fréquence	Annuelle

G. Systèmes d'alerte précoce et information

Élément	Description officielle
Objectif Sendai	Accès universel aux systèmes d'alerte
Définition UNDRR	Accès à l'alerte multi-aléas et à l'information
Indicateur national	% de population couverte par un système d'alerte
Baseline Haïti	≈ 40 %
Cible 2030	≥ 80 %
Lien communautaire	Alerte communautaire, relais locaux
Sources	DGPC, DPC, CNSA
Fréquence	Annuelle

ANNEXE 2 – MATRICE DE SUIVI-ÉVALUATION (S&E) OPÉRATIONNELLE DGPC

Niveau	Indicateur	Base line	Cibl e	Source de données	Méthode de collecte	Fréquence	Responsable
Impact	Taux de mortalité liée aux catastrophes (pour 100 000 hab.)	4,8	≤ 3	DGPC, MSPP	Compilation post-désastre	Annuelle	DGPC
Outcom e	% de communautés avec mécanismes fonctionnels	36 %	≥ 60 %	Registre CLPC	Enquête terrain	Semestrielle	DPC
Output	% de CLPC actifs hors crise	28 %	≥ 55 %	Rapports DPC	Vérification administrative	Trimestriell e	DPC
Output	% de communautés avec plan RRC	22 %	≥ 50 %	Plans communau x	Analyse documentaire	Annuelle	MICT/DGP C

ANNEXE 3 – MATRICE DES RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

Risque identifié	Niveau	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	Responsable
Insécurité limitant l'accès aux communautés	Élevé	Retard collecte et interventions	Sélection sites alternatifs, partenaires locaux	DGPC
Turn-over des leaders communautaires	Moyen	Perte de capacités	Formation continue, mécanismes institutionnels	CLPC/DPC
Fragmentation des interventions	Élevé	Duplication, inefficacité	Cadres de coordination territoriale	MICT
Financement insuffisant	Moyen	Réduction de l'échelle	Plaidoyer, alignement Sendai	DGPC/MEF

ANNEXE 4 – CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE

Acteur	Niveau	Rôle principal	Type d'intervention
DGPC	National	Coordination stratégique	Gouvernance, alerte
DPC départementales	Départemental	Mise en œuvre	Préparation, réponse
Collectivités territoriales	Local	Planification	Gouvernance locale
CLPC	Communautaire	Action de terrain	Alerte, évacuation
OCB	Communautaire	Mobilisation sociale	Sensibilisation
PTF	National/Local	Appui technique/financier	Financement, expertise

ANNEXE 5 – TYPOLOGIE DES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES ÉVALUÉS

Type de mécanisme	% observé	Niveau de structuration	Fonction principale
CLPC formalisés	38 %	Moyen à élevé	Coordination locale
OCB non formalisées	34 %	Faible à moyen	Mobilisation sociale
Réseaux informels	28 %	Faible	Solidarité spontanée

ANNEXE 6 – INDICATEURS DE GENRE, ÂGE ET INCLUSION

Indicateur	Valeur observée
% de femmes dans les mécanismes communautaires	38 %
% de jeunes (18–29 ans) impliqués	29 %
% de mécanismes incluant personnes handicapées	< 10 %
Communautés avec approche inclusive formalisée	14 %

ANNEXE 7 – INDICE SYNTHÉTIQUE DE RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE (ISRC)

Formule utilisée : $ISRC = (P + O + C + A + T) / 5$

où :

P = Préparation

O = Organisation communautaire

C = Coordination institutionnelle

A = Adaptation

T = Transformation

Département	ISRC moyen
Ouest	0,44
Sud	0,46
Centre	0,38
Artibonite	0,42
Nord	0,40
Moyenne nationale	0,42

ANNEXE 8 – CALENDRIER INDICATIF DE MISE EN ŒUVRE (36 MOIS)

Phase	Activités clés	Période
Phase 1	Institutionnalisation, diagnostic	Mois 1–6
Phase 2	Formation et planification communautaire	Mois 7–18
Phase 3	Renforcement alerte et coordination	Mois 19–30
Phase 4	Capitalisation et mise à l'échelle	Mois 31–36

ANNEXE 9 – CONFORMITÉ AVEC LES PRIORITÉS DU CADRE DE SENDAI

Priorité	Contribution du programme
Priorité 1	Diagnostic, cartographie des risques
Priorité 2	Gouvernance communautaire
Priorité 3	Investissement capacités locales
Priorité 4	Préparation, réponse, relèvement



Witdenm est une organisation citoyenne et indépendante qui place l'inclusion, l'égalité de genre et la durabilité au cœur de son action. Née de la volonté d'apporter des réponses innovantes aux crises, elle transforme l'adversité en opportunités de résilience et accompagne les communautés dans la construction d'un avenir plus juste et solidaire.

À la fois stratégique et opérationnelle, Witdenm collabore étroitement avec les institutions publiques, les communautés et les organisations locales afin de concevoir et de mettre en œuvre des solutions durables. Son engagement vise à renforcer la résilience collective, promouvoir l'équité et contribuer à l'édification d'une société pacifique, inclusive et respectueuse de la dignité humaine.

Document préparé par des experts haïtiens pour le compte de la
Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)

© 2025